

# Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

## Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 12 novembre 2024

### Membres présents :

**Représentants de parents d'élèves** : Mme Pinguet, Mme Prunier, Mme Rosas, M. Peyronnet, Mme Vernege, Mme Chambrias, Mme Benzoni,

**Délégués départementaux de l'éducation nationale** : Mme Charpentier, M. Cazalbou

**Élus locaux** : Monsieur Deschamps, Maire de Chauriat, Mme Poughon, Mme Blavignac, Mme Jorge M. Manneville

**Enseignants** : Mme Blanc, Mme Duranthon, Mme Faucher, M. Llas, Mme Vindiollet, Mme Morizet,

### Excusés :

**Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de la circonscription Clermont-Billom-Vic** : M. Léon

**Représentants de parents d'élèves** : M. Foret, Mme Duquenoy,

**Enseignants** : Mme Meteier, Mme Lassalas, Mme Barraud,

**Élus locaux** : Mme Villeneuve,

Secrétaire de séance : Mme Blanc

## **1. CONSEIL DES ELEVES DELEGUES DE CLASSE**

Lundi 4 novembre, le premier conseil des délégués de classe a eu lieu en présence de Mme Poughon. Lors de cette réunion, il a été décidé que les délégués interviendraient aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> conseils d'école. Ils ont travaillé sur des solutions à apporter à des dysfonctionnements dans l'utilisation des cours de récréation : déchets des goûters du matin et vêtements oubliés dans la grande cour.

La solution proposée par les délégués a été retenue : attribuer un bloc en béton derrière le but de foot pour y déposer les vêtements et boîtes à goûter par classe. A chaque fin de récréation, les élèves seront invités par les maîtresses à passer récupérer leurs vêtements et leurs boîtes à cet emplacement.

Un rappel des règles des cours de récréation a été fait dans toutes les classes élémentaires.

Une commande de jeux extérieurs pour remplacer les jeux vétustes a été demandée à Mme Poughon par les élèves délégués de CP. Serait-ce possible ?

### Réponse de la mairie :

Un contrôle des jeux a été fait dans l'école. Les jeux situés dans la petite cour goudronnée (cheval en bois, traineau, jeux à ressorts) ont été retirés car le sol n'était pas homologué. Ils seront remplacés d'ici la fin d'année mais dans la cour du haut. L'installation d'un sol homologué est trop onéreuse.

Mme Morizet précise : la cour du haut est déjà équipée d'un toboggan. La cour dans laquelle un projet est à mener est la petite cour goudronnée. Des devis ont été proposés à la mairie pour installer une petite cabane en bois.

La mairie et l'école vont étudier ensemble le projet.

## **2. RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES**

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre : une liste sans union s'est présentée.

Les résultats sont les suivants : 268 électeurs, 190 votants, 175 suffrages exprimés et 15 bulletins blancs ou nuls.

Soit un taux de participation de 70,409.

Les sept parents qui se sont présentés sont titulaires : Mme Benzoni, M. Peyronnet, Mme Pinguet, M. Foret, Mme Rosas, Mme Vernege, Mme Prunier.

Il y a deux suppléants : Mme Duquenoy et Mme Chambrias ;

## **3. RENTREE 2024**

### **3.1. Effectifs et équipe éducative**

#### **3.1.1. Elèves**

A la rentrée, 172 élèves étaient inscrits (10 élèves de plus qu'en septembre 2023). A la rentrée des vacances de Toussaint, un élève ayant quitté l'école, l'effectif total est de **171 élèves répartis en 7 classes**.

12 élèves de la commune de Chas et 159 de la commune de Chauriat.

PS Mme Morizet Mme Meteier	MS-GS Mme Vindiollet	GS Mme Llas Mme Lassalas	CP Mme Blanc	CE1-CE2 Mme Faucher	CE2-CM1 Mme Duranthon	CM1-CM2 Mme Barraud
24	23	21	26	26	25	26
	17 MS   6 GS	7 MS   14 GS		18 CE1   8 CE2	15 CE2   10 CM1	9 CM1   17 CM2

Soit un effectif en moyenne de 24,5 élèves par classe.

### 3.1.2. Enseignantes

Mme Llas est complétée par Mme Lassalas en classe de MS-GS.

Mme Meteier est présente le lundi et le mercredi sur la classe de Mme Morizet durant son temps de service réservé à la direction.

### 3.1.3. ATSEMS, intervenants en sport, en musique, emploi civique

- Classe de Mme Morizet : Mme Elisabeth Carré
- Classe de Mme Vindiollet : Mme Christèle Vernière et Mme Corinne Aussize (le mercredi)
- Classe de Mme Llas/Mme Lassalas : Mme Claire Da Silva, Mme Jocelyne Delpeuch (le lundi et le mercredi)

L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à la mairie pour les conditions d'accueil proposées aux élèves de maternelle. Chaque classe bénéficie de la présence d'une ATSEM toute la journée (PS et MS-GS) ou la demi-journée (MS-GS de Mme Llas).

Bernard Crespo met en œuvre le programme d'activités physiques dans toutes les classes de l'école, soit un total de six heures hebdomadaires. Les séances sont proposées en co-intervention avec les enseignantes de l'école qui interviennent en appui de l'animateur sportif.

Nous remercions la mairie qui finance les heures d'intervention et M. Dildarian, président du club de basket, qui met à disposition son éducateur sportif.

Billom Communauté met à disposition Véronique Tortajada, intervenante en musique pour les trois classes maternelles cette année. 68 élèves bénéficient de ces séances qui ont lieu tous les mardis matin.

Cette année encore, l'équipe enseignante ne dispose pas de la présence d'un jeune en emploi civique car aucune candidature n'a été déposée en mairie ou à l'école.

## 3.2. Le jour de la rentrée

Le jour de la rentrée, les enseignantes ont accueilli les élèves à des horaires échelonnés dans la continuité de la rentrée 2023.

## 4. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental. Quelques précisions ont été apportées cette année.

**Les précisions sont :**

### ARTICLE II : FREQUENTATION SCOLAIRE

#### 2-1. Obligation d'assiduité

En cas d'absence, les personnes responsables de l'enfant en informent au plus vite la directrice de l'école et en précisent le motif. Les motifs légitimes d'absence sont : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de la famille, difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants suivent.

Lors d'une absence non justifiée, les enseignants prennent contact avec la famille afin d'en connaître le motif.

Les absences répétées, même justifiées, font l'objet d'un dialogue avec les personnes responsables de l'enfant.

Pour les élèves de petite section et sur demande de la famille, un aménagement du temps de présence à l'école est possible. La demande écrite et signée par les responsables de l'enfant requiert l'avis de la directrice, après consultation de l'équipe éducative. La mise en œuvre de l'aménagement est immédiate. A l'initiative des responsables de l'enfant, les besoins peuvent être réévalués. Une nouvelle demande sera alors renseignée.

Lorsque quatre demi-journées d'absences non justifiées **ou sans motif légitime** (consécutives ou non) ont été constatées dans une période d'un mois, la directrice doit en informer l'Inspecteur de l'Education Nationale.

#### 2-2. Sorties individuelles des élèves pendant le temps scolaire

Si un élève doit quitter l'école pendant le temps scolaire, il ne peut en aucun cas partir seul de l'école. Les parents ou un adulte qu'ils ont désigné doivent venir le chercher au portail. L'enseignant doit en être informé.

**Lorsque les élèves ont des rendez-vous paramédicaux réguliers, les départs et arrivées se font sur les temps de récréation : le matin : entre 10h15 et 11h00, l'après-midi : entre 15h00 et 15h45 (lundi et jeudi uniquement car il n'y a pas de récréation le mardi et vendredi).**

## ARTICLE III : VIE SCOLAIRE

### 3-3. Attitudes et comportements scolaires

L'école s'attache à valoriser les actions solidaires et tout ce qui manifeste le respect d'autrui.

Les manquements au règlement intérieur de l'école, et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique, morale ou aux biens des autres élèves, des membres de l'équipe éducative ou de l'école peuvent donner lieu à des réprimandes.

Les jeux et objets dangereux (y compris les parapluies), les objets de valeur et les téléphones portables sont interdits à l'école. Les enseignants se réservent le droit de refuser et de confisquer tout objet qui ne serait pas adapté. Ils pourront également confisquer, pour la durée qui leur semblera utile, les jeux utilisés à mauvais escient ou au mauvais moment. **Les cartes à échanger (Pokemon...), les toupies sont interdites.**

Le conseil d'école est donc consulté pour le vote du règlement intérieur pour l'année 2024-2025. Celui-ci est adopté.

**Il sera affiché à l'entrée de l'école et diffusé aux familles. Celles-ci devront attester en avoir pris connaissance.**

## 5. LE PEDT (PROJET EDUCATIF TERRITORIAL) ET LES TEMPS PERISCOLAIRES\*

### 5.1. PEDT

Le PEDT est le document rédigé par la mairie, il est valable jusqu'en 2026. C'est un projet coopératif local qui assure la continuité entre les temps scolaires et périscolaires. Un comité de pilotage se réunit deux fois par an. Lors de ces réunions, les représentants de parents d'élèves sont invités. Leur présence est souhaitée. La prochaine réunion aura lieu jeudi 12 décembre à 18h.

Le PEDT coordonne les activités scolaires et périscolaires.

La parole est donnée à l'équipe municipale pour présenter les temps périscolaires.

### 5.2. Activités périscolaires

Les activités sont proposées gratuitement le mardi et le vendredi et sur le temps de midi : 13 activités, 12 intervenants.

Certains vont proposer cette année des projets communs : les intervenants du yoga et de la relaxation sonore proposeront une activité commune autour d'un conte.

Il y a une nouvelle activité : arts plastiques.

La danse n'est plus proposée, en raison de l'indisponibilité de l'intervenante.

Coût de 30 000€ par an pour la mairie. La CAF en finance la moitié. 2000 euros d'achats par la mairie pour l'activité cirque.

En fin d'année scolaire, un forum sera proposé pour que les parents rencontrent les intervenants.

Madame Blavignac informe du projet de création d'un portail familles pour faciliter les inscriptions (centre de loisirs, TAP et cantine). Elle remercie les 10 bénévoles pour l'aide aux devoirs qui a lieu deux fois par semaine. Les autres intervenants sont rémunérés.

Des porte serviettes ont été fabriqués par les seniors pour utiliser des serviettes en tissu à la cantine.

Mme Rosas (RPE) remercie la mairie pour les activités proposées. Mme Prunier (RPE) fait remarquer que le nombre de séances dépend des activités. Pour la poterie, les élèves ne font que deux séances.

Mme Blavignac précise qu'il faut avoir une vision à long terme car les élèves pourront participer plusieurs fois dans leur scolarité.

Un projet d'embellissement de la cour avec une artiste sera proposé aux adolescents de la commune prochainement.

### 5.3. Garderie

Questions des parents d'élèves :

[Comment sont justifiés les tarifs de la garderie qui sont plus élevés que dans d'autres communes ?](#)

Réponse de la mairie :

Bilan 2023 :

- Participation des familles : 48 000€
- Participation de la commune : 50 000€
- Participation de la CAF : 20 000€.

Monsieur le Maire précise que la mairie propose un service de qualité et que l'école est le premier budget de la mairie. Les tarifs seront revus avec le portail famille. Les différentes possibilités tarifaires ne seront probablement plus proposées via le portail famille.

Les RPE constatent que les tarifs périscolaires sont plus élevés que dans d'autres communes, ils ont élaboré et transmis un tableau comparatif.

Monsieur le Maire précise qu'il y a de plus en plus d'élèves qui fréquentent les temps périscolaires. Il y a un coût.

Dans sa réponse, M. le Maire confirme que les tarifs sont plus élevés également pour proposer aux enfants des TAP de qualité. Il précise aux représentants de parents qu'il ne faut pas voir uniquement les tarifs périscolaires mais l'ensemble du budget de la commune et donne l'exemple des impôts qui restent maîtrisés à Chauriat.

## **6. BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Au 31 août 2024, il restait 3603,83 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

La mairie a fait une subvention à la coopérative scolaire de 2200 euros. Les enseignantes remercient la municipalité.

La coopérative scolaire a servi sur l'année 2023-2024 à financer :

- les abonnements de classe à des magazines : Un jour, une actu ; Wakou, Le p'tit Léonard, le journal Albert...
- du matériel pour les cours de récréation (raquettes de ping-pong)
- en partie le bal traditionnel
- un cycle de découverte des arts du cirque pour les 3 classes maternelles
- les sorties scolaires : sortie au Puy-de-Dôme, au musée de l'école 1900, spectacle de cirque au festival de Montmorin
- en partie le matériel de sport : tapis de réception, fusées, flags pour le rugby pour les mini-olympiades de Chauriat
- du matériel pédagogique pour les classes : matériel pour la géométrie et les fractions de SEDRAP

## **7. SECURITE DANS L'ECOLE ET AUX ABORDS DE L'ECOLE**

Toute personne extérieure à l'école ne pénètre pas dans l'enceinte scolaire en raison du plan Vigipirate.

Plusieurs exercices doivent avoir lieu afin d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas de situation d'urgence : exercice d'évacuation, de mise à l'abri, de confinement.

Depuis la rentrée, nous avons réalisé :

- Un exercice incendie le mercredi 25 septembre qui s'est déroulé dans de bonnes conditions.

L'issue de secours de l'étage donne sur l'escalier en colimaçon rue des Hauts de chantermerle. Au pied de l'escalier, les herbes peuvent être hautes et glissantes, la pente est très abrupte et les élèves chutent.

Serait-il possible d'envisager un aménagement type « marches d'escalier avec des rondins de bois » ?

La mairie pense que cela est réalisable.

- Un exercice «confinement », organisé le lundi 14 octobre.

Le nouveau PPMS (**Plan Particulier de Mise en Sûreté**) de l'école, réactualisé en collaboration avec la mairie, est finalisé. Il est transmis à Monsieur le Maire ce jour. Ce document détaille la conduite à adopter en cas de menaces ou risques majeurs (événements d'origine naturelle - tempête, mouvements de terrain, orage...- ou technologique - explosion...- causant de graves dommages).

Les exercices réalisés dans le cadre du PPMS ont un double objectif :

- Entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas d'événement majeur : diffuser une culture de la sécurité (en adoptant des comportements adaptés transférables dans d'autres circonstances), identifier l'alerte, savoir réagir.
- Mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS pour renforcer sa validité.

## **8. ACHATS, TRAVAUX, AMENAGEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS DE L'ECOLE**

### **8.1. Renouvellement des manuels scolaires :**

L'équipe enseignante remercie la mairie qui alloue un budget de 500 euros pour le renouvellement des manuels.

Cette année, grâce à ce budget, les achats suivants ont été faits :

- les guides du maître des 3 niveaux de maternelle en mathématiques ont été renouvelés (Mini-Maths) en PS, MS et GS (classes de Mmes Morizet, Vindiollet, Llas)
- deux guides en compréhension de lecture type Narramus pour les GS (classe de Mme Llas)
- des manuels de lecture « A l'école des albums » CP (Classe de CP de Mme Blanc)
- 10 manuels de français Cléo pour les élèves de CE2 (classe de CE1-CE2 de Mme Faucher)

### **8.2. Aménagements intérieurs**

En raison de l'augmentation du nombre d'élèves, des tables et chaises supplémentaires ont été commandées pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions :

- Achat de tables individuelles pour les élèves de Moyenne section (classe de Mme Vindiollet)
- Réassort de chaises et tables dans les classes élémentaires (classes de Mme Faucher, Mme Duranthon, Mme Barraud qui accueillent jusqu'à 26 élèves)
- Achat de meubles de rangement avec tiroirs pour les classes maternelles de Mme Llas, Mme Morizet

Montant total des achats : 4048,15€

### 8.3. Travaux et nettoyage des cours

#### 8.3.1. Travaux

Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés dans la classe de Mme Lias : changement des néons par des éclairages led, mise en place de tringles à rideaux.

Une intervention sur les ouvertures de fenêtre signalées dans les classes de l'étage supérieure est-elle envisagée ?

Certaines fenêtres ne peuvent être ouvertes.

Des néons de la classe de Mme Blanc ne fonctionnent plus correctement. Serait-il possible de remplacer les néons par les éclairages modernes LED comme dans la classe de Mme Lias ? Aussi, le tableau blanc doit être refixé au mur dans la classe de Mme Blanc. La mairie prend note.

Pour faire suite à la demande des élèves délégués, serait-il possible de commander une structure ludique extérieure pour remplacer les jeux trop vétustes ? La mairie va se renseigner.

#### 8.3.2. Nettoyage des cours de récréation

Les cours des maternelles et des CP commencent à être envahies par les feuilles mortes qui tombent à la saison automnale.

Serait-il possible de réaliser un nettoyage régulier durant la période automnale ? Les arbres sont très appréciés pour l'ombre qu'ils offrent en été. Mais à cette période, les feuilles sont très nombreuses.

Mme Charpentier informe que les encadrements de fenêtre de la salle de sport ne sont pas nettoyés.

Mme Poughon prend note et précise qu'un nettoyage va être fait plus régulièrement.

#### 8.3.3. Aménagement de la grande cour de récréation

Une boîte à livres a été installée dans la grande cour. Les élèves des classes de Mme Faucher, Mme Duranthon et Mme Barraud sont invités à venir y déposer des livres. La porte est un peu dangereuse.

Lors du conseil des délégués, les élèves ont évoqué à nouveau l'idée de dégoudronner une partie de la cour pour aménager un coin détente dans la zone calme de la cour.

Cette proposition pourrait-elle être étudiée ?

Ce serait possible. Le projet va être étudié.

#### 8.3.4. Aménagements extérieurs

Questions des parents d'élèves :

[Serait-il possible de nettoyer/changer le panneau d'affichage près du portail blanc dont la vitre est devenue opaque ?](#)

Complément de question : la vitre en plexiglas a été changée. Mais le panneau d'affichage ne ferme plus. Les deux serrures ne fonctionnent plus. Les portes vitrées sont maintenues par du ruban adhésif. Une réparation ou un remplacement du panneau d'affichage est-il envisagé ?

Réponse de la mairie : La mairie va examiner les serrures pour voir ce qui peut être fait.

Questions des parents d'élèves :

[- Des places de parking supplémentaires sont-elles prévues avec le nouvel aménagement ? Car certaines places ont été supprimées au profit de la végétation.](#)

Réponse de la mairie : Une somme élevée a été dépensée pour améliorer et végétaliser le parking en rapport avec le réchauffement climatique. Autant de véhicules peuvent se garer si les gens font preuve de civisme.

Un Pédibus peut être remis en place comme il y a quelques années. Les parents d'élèves peuvent à nouveau se concerter pour envisager sa reconduction.

### 9. SORTIES ET PROJETS ENVISAGES :

Les projets proposés aux classes s'inscrivent dans des parcours éducatifs. Des sorties scolaires ont lieu toute l'année.

#### ➤ Parcours éducatif de santé, Education sportive

- Piscine : Le cycle des CP et CE1-CE2 va prendre fin dans une semaine.

Nous remercions la mairie qui finance les entrées à la piscine, les parents d'élèves qui ont passé l'agrément natation.

Le cycle piscine des élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 aura lieu du 29/04 au 23/06/2025

Un cycle « aisance aquatique » aura lieu pour les MS-GS du 24/06 au 5/07/2025 : 8 séances sur deux semaines.

- Mini-olympiades de Chauriat : mercredi 16 octobre sur deux sites, les élèves d'élémentaire ont participé à un tournoi de rugby à 7 et des ateliers d'athlétisme. Les élèves de maternelle ont participé à des ateliers dans le gymnase autour de

l'athlétisme. Les enseignantes remercient Bernard pour la préparation et l'organisation des épreuves sportives et les parents pour leur aide.

- **Cross de l'école** : un cross est prévu le jeudi 3 avril pour l'ensemble des classes de la PS au CM2 (date de repli le jeudi 10 avril).

#### ➤ **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**

- **Spectacle de cirque Filobal** sous chapiteau pour les 3 classes maternelles dans le cadre du festival « La belle vue » à Montmorin, le vendredi 20 septembre.
- Les classes de CP (Mme Blanc) et de CE1-CE2 (Mme Faucher) sont inscrites à **Ecole et cinéma**. Trois projections sont proposées dans l'année à la salle du Moulin de l'étang à Billom.
- **Spectacle de Noël** : la conteuse et comédienne Frédérique LANAURE, accompagnée de Florian ALLAIRE, musicien sont invités, vendredi 20 décembre, pour donner deux représentations dans la salle des associations (financement mairie et APE)
- Le vendredi 14/02/2024, date à confirmer, après l'école, les élèves seront invités à participer à un **bal traditionnel** à la salle des fêtes en présence du groupe de musique traditionnelle chauriatois, la Goignade. En amont, auront lieu des séances d'apprentissage des danses.
- **Projet artistique « A vol d'oiseau »** pour les classes de CE2-CM1 (Mme Duranthon) et CM1-CM2 (Mme Barraud) financé par la DRAC, avec l'intervention, pendant 6 demi-journées, de professionnels de musique et d'animateurs de la LPO (ligue de protection des oiseaux). Les interventions sont coordonnées par Geneviève Pungier de « La chapelle Harmonique ». Ce projet s'appuie sur les oiseaux dans la nature, comme point de départ de la musique.
- **Prix des Incorruptibles** : 3 sélections de livres ont été commandées (une pour les maternelles, une sélection pour les CP et CE1-CE2, une sélection pour les CM1-CM2). Les livres seront lus tout au long de l'année et les élèves participeront au prix en votant au mois de mai.
- **Prix littéraire Angélique** à l'initiative de l'AGEEM (association générale des enseignants de l'école maternelle de l'Allier) pour les élèves de maternelle.  
La thématique retenue est « Corps, développement, santé, quels apprentissages à l'école maternelle ».
- **Sorties à la bibliothèque de Chauriat** : les élèves de maternelle, de CP-CE1 et de CE1-CE2 se rendront à la bibliothèque de Chauriat. Béatrice Berthet qui en est en charge proposera aux classes des activités en lien avec la littérature et un prêt de livres.

Un projet de rando contée sera mis en place pour les classes maternelles au printemps en y associant Véronique Tortajada, intervenante musique de Billom Communauté.

- **Chœur en classe** : les classes de CP et de CE2-CM1 de Mme Blanc et Mme Duranthon participeront pour la troisième année consécutive à un concert à la maison de la culture en fin d'année scolaire. Durant l'année, les élèves s'entraîneront à chanter en classe avec leur enseignante.

#### ➤ **Parcours citoyen de l'élève**

- L'Exposition « lutte contre le harcèlement » a été demandée par Mme Poughon auprès du conseil départemental cette année. Les élèves de CE2-CM1-CM2 se rendront à la mairie pour être sensibilisés sur ce sujet fin janvier.
- Education au développement durable

★ Depuis l'année dernière, les élèves de maternelle se rendent au parc de Chauriat dans le cadre de « **l'école du dehors** ». Ils bénéficient de temps d'apprentissage en extérieur en s'appuyant sur la nature environnante. (parc et étang de Chauriat)

★ Les Classes de PS de Mme Morizet et MS-GS de Mme Vindiollet, ont été retenues pour un projet d'éducation à l'alimentation durable porté par Billom Communauté en lien avec la restauration scolaire. Ces deux classes bénéficieront de 4 jours d'intervention de Nathalie Grégoris de l'association « Anis étoilé ». Le projet aura pour vocation de développer le jardin pédagogique mis en place entre les deux cours de récréation.

Les deux classes participeront à un atelier autour des graines, à la salle du Moulin de l'étang, à Billom avec la comédienne et scientifique Isabelle Bach

★ Un projet pour les classes de Mme Llas (MS-GS) et Mme Blanc (CP) sur l'eau avec le SMVVA, syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon se déroulera tout au long de l'année. 4 journées d'intervention sont prévues avec Julie Gros, une animatrice du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Une journée de restitution sera organisée le vendredi 20 juin à Theix en présence de toutes les écoles qui auront participé au projet.

Questions des parents d'élèves :

-Y aura-t-il un spectacle de fin d'année ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Toutes les classes sont engagées dans le bal traditionnel.

Des événements festifs sont proposés **selon les projets des classes** : concert chœur en classe pour les CP et CE2-CM1, découverte de la cour de récréation sonore réalisée par les 3 classes maternelles...

Il n'est pas envisagé de spectacle de fin d'année pour toute l'école.



- Des sorties de fin d'année, à la journée ou avec nuitée sont-elles prévues ? Serait-il envisageable de réaliser un voyage avec nuitée au cours de la scolarité des élèves ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Des sorties de fin d'année seront prévues en lien avec les projets de l'année. Pour certaines, les dates sont prévues comme la restitution du projet avec le SMVVA (20 juin), et le concert « chœur en classe » (24 juin)...

D'autres sorties restent encore à déterminer.

La mise en place d'un voyage avec nuitée est possible si plusieurs conditions sont réunies :

- Une ou deux enseignantes volontaires pour partir.
- Un financement pris en charge en majeure partie par des subventions (Association de Parents d'Elèves pour le logement, municipalité pour le transport...).
- La mise en place d'un projet qui s'inscrit sur un temps long et qui permet d'assurer le départ des élèves au moins une fois dans leur scolarité primaire.

Mme Duranthon avait proposé de mettre en place un voyage scolaire à son arrivée dans l'équipe. Les devis ont été présentés à l'APE. Le montant exigé pour partir ne pouvait pas s'appuyer sur une subvention APE.

L'équipe enseignante est d'accord pour monter un dossier pédagogique mais ne souhaite pas prendre en charge des actions supplémentaires permettant de gagner de l'argent pour limiter la participation demandée aux familles. Les actions proposées par l'APE sont déjà conséquentes.

Une réunion avec l'équipe de l'APE est prévue mercredi 13 novembre. La proposition sera à nouveau étudiée pour un voyage avec nuitée sur l'année 2025-2026.

Question à la mairie :

La mairie serait-elle favorable à la mise en place d'un budget spécifique transport pour un voyage avec nuitée ?

Cela sera étudié en fonction du budget prévisionnel du voyage prévu. La mairie s'engage toutefois à aider les familles en difficulté.

## 10. PHOTO DE CLASSE

La photo de classe a eu lieu le mercredi 6 novembre 2024. La pochette est vendue au prix de 14 euros. Les parents d'élèves auront la possibilité d'acheter les photos sur le site sécurisé Pixli.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme Morizet a levé la séance à 19H35.

Dates des prochains conseils d'école : vendredi 14 mars et vendredi 20 juin (changement de date pour le 3<sup>ème</sup> conseil)

Présidente du conseil : Mme Morizet

Secrétaire de séance : Mme Blanc

Compte-rendu relu et validé par

- Mme Benzoni, représentante de parents d'élèves
- Mme Poughon, élue municipale responsable de la commission école.